

PROJET DE CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

fundamental.rights@consilium.eu.int

Bruxelles, le 8 mai 2000

CHARTE 4276/00

CONTRIB 149

NOTE DE TRANSMISSION

Objet : Projet de Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Veillez trouver ci-joint le texte de l'intervention de l'OCIFE à l'occasion de l'audition du 27 avril 2000.^{1 2}

¹ Pierre de Charentenay, Directeur del'OCIFE (Bureau européen des jésuites)
3 rue de Trévires, 1040 Bruxelles. Tél. 737 97 22.

² Ce texte a été soumis en langue française uniquement.

Je veux d'abord approuver le travail déjà fait par la Convention et appuyer tout ce processus de rédaction d'une Charte des droits fondamentaux. Ces droits doivent être défendus et leur mise en forme est une étape politique essentielle pour l'Europe.

Mais mon propos voudrait insister sur la dimension collective de notre vie commune. Le bien de la communauté politique européenne ne sera pas automatiquement servi par une juxtaposition des droits individuels. Cette juxtaposition risque d'isoler les individus, voire de les opposer les uns aux autres, en tout cas de briser le lien de solidarité sans lequel il n'y a pas de société humaine. Nous avons tous besoin de relations, de communauté autant que du respect de nos droits individuels. Quelle société européenne aurons nous construit, si nous préparons des vies protégées mais dans la solitude et l'ignorance mutuelle ? Nous aurons renforcé le côté négatif de la modernité de plus en plus individualiste en augmentant l'anomie et l'isolement dans lesquels vit chaque citoyen. Dans ce contexte, une défense absolue des droits individuels risque de favoriser les effets pervers d'éclatement de nos sociétés comme si l'individu pouvait vivre seul au monde.

Or notre modèle européen est un modèle unique d'équilibre qui allie le respect de l'individu et de la communauté. Il n'est ni entièrement dominé par le seul souci de l'individu, ni entièrement dominé par la seule préoccupation de la communauté. Ainsi les individus ont-ils des obligations vis-à-vis de la collectivité. Quant à la communauté, elle a aussi des droits, même si elle n'a pas tous les droits. La dignité humaine, fondement des droits, ne peut être réalisée et protégée que dans le cadre d'une vie en communauté. C'est là dessus que la Charte doit prendre position en soulignant l'obligation sociale des individus et le droit correspondant de chaque citoyen à une vie relationnelle, une vie communautaire humaine

Si cette charte doit être au moins aussi exigeante que tous les grands textes précédant elle ne peut pas faire moins que la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948 qui dans son article 1 invite tous les êtres humains " à agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité "

C'est dans cet esprit que je propose que soit rédigé un court préambule à cette charte, dont je vous mets un projet ci-dessous:

Préambule

Les peuples de l'Union Européenne se dotent d'une Charte des droits fondamentaux pour manifester à tous, citoyens d'Europe et citoyens du monde, les valeurs qui sont les leurs et qu'ils veulent promouvoir autant dans leurs frontières qu'à l'extérieur. Ces droits sont fondés sur le respect de la dignité humaine. Ils trouvent leur expression dans une vie sociale et politique, et dans la possibilité pour chaque citoyen de constituer des communautés de vie et de travail. Ne pouvant être réalisés que par l'action déterminée de chacun, ces droits forment un ensemble de tâches à accomplir dont la première est l'exigence de solidarité et de fraternité. Dans le respect des différences, tous les citoyens de l'Union européenne sont acteurs et bénéficiaires de ces droits pour former ensemble une communauté politique.

Pierre de Charentenay

OCIPE

New .eu Domain

Changed Web and E-Mail Addresses

The introduction of the .eu domain also required the web and e-mail addresses of the European institutions to be adapted. Below please find a list of addresses found in the document at hand which have been changed after the document was created. The list shows the old and new address, a reference to the page where the address was found and the type of address: http: and https: for web addresses, mailto: for e-mail addresses etc.

Page: 1 **Old:** mailto:fundamental.rights@consilium.eu.int
Type: *mailto* **New:** mailto:fundamental.rights@consilium.europa.eu
